

**Service PASCAE**  
**CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020**  
**Points présentés par Mme la Bourgmestre**  
**NOTES DE PRESSE**

**04** **POLICE ADMINISTRATIVE - Circulation routière - Règlements complémentaires - Modification - Création d'un emplacement pour personnes à mobilité réduite, rue de Limbourg 208 - Point à soumettre au Conseil communal.**

*Un habitant de la rue de Limbourg, sérieusement handicapée, sollicite la création d'un emplacement PMR spécifique à proximité de son domicile.*

*La police a émis un avis favorable moyennant une modification des règlements complémentaires, compétence du Conseil communal.*

*La rue de Limbourg est une voirie régionale, cette demande a donc été soumise au SPW qui a rendu un avis positif.*

**05** **POLICE ADMINISTRATIVE - Circulation routière - Règlements complémentaires - Règlement général des voiries communales verviétoises (RGVCV 20.4) - Point à soumettre au Conseil communal.**

*Dans le cadre des règlements complémentaires de circulation routière et de stationnement sur le territoire verviétois, les modifications suivantes sont apportées à la version 20.3 :*

- *Rue des Déportés - Mise en sens unique limité, création d'une piste cyclable et marquage du stationnement.*
- *Chaussée de Heusy - Marquage d'une bande de stationnement en partie sur le trottoir.*
- *Rue Libon, à proximité du n°28 - Création d'une PMR.*
- *Rue des Minières - Marquage d'une zone d'évitement striée à son carrefour avec la rue Grandjean.*
- *Rue des Prairies, à proximité du n°15 - Création d'une PMR.*
- *Rue Simon Lobet, à proximité du n°83 - Création d'une PMR.*

La Bourgmestre,



Muriel TARGNION.

29 juin

**CONSEIL COMMUNAL DU 10 février 2020**

**Note pour la presse**

7. INTERCOMMUNALES - IMIO, S.C.R.L. - Assemblée générale du 3 septembre 2020 -  
Ordre du jour - Rapport de gestion - Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes -  
Comptes 2019 - Décharge aux administrateurs et aux membres du collège des contrôleurs  
aux comptes - Règles de rémunération - Nomination d'administrateurs - Approbation

Les différents points repris à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale IMIO initialement prévue le 29 juin 2020 ont été approuvés par le Conseil communal du 25 mai 2020.

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, l'assemblée générale est reportée au 3 septembre 2020 et le dossier est représenté au Conseil communal du 29 juin pour mettre sa décision en adéquation avec la nouvelle date de l'assemblée générale. Les points repris à l'ordre du jour sont inchangés.



M. TARGNION  
Bourgmestre  
Le 19 juin 2020

*29 juin*  
**CONSEIL COMMUNAL DU 10 février 2020**

**Note pour la presse**

8. CULTES - Eglise protestante (Laoureux) – Compte 2019 – Approbation

Le compte clôture par un boni de 0,00 euro.

Parmi les recettes figure une subvention communale de 1.200,00euro.

9. CULTES - Eglise Saint-Jean-Baptiste (Surdents) – Compte 2019 – Approbation

Le compte clôture par un boni de 1.1681,32 euros.

Parmi les recettes figure une subvention communale de 4.325,52 €.

10. CULTES - Eglise Saint-Roch – Compte 2019 – Approbation

Le compte clôture par un boni de 2.123,48 euros.

Parmi les recettes figure une subvention communale de 0,00 €.

11. CULTES – Eglise Marie Médiatrice – Compte 2019 – Approbation

Le compte clôture par un boni de 8.997,00 €.

Parmi les recettes figure une subvention communale de 4.463,00 €.

12. CULTES - Eglise Immaculée Conception – Budget 2021 – Approbation

Le Conseil communal est appelé à donner son approbation sur le budget 2021 de la fabrique d'église Immaculée Conception.

L'équilibre à l'ordinaire est obtenu par l'inscription d'une subvention communale s'élevant à 18.944,356 €.

13. CULTES – fabriques d'église et Conseils d'administration des églises protestantes – Budgets 2021 – Prorogation du délai de tutelle

Les budgets 2021 des fabriques d'églises et des conseils d'administration sont soumis à la tutelle d'approbation exercée par le Conseil communal. La décision doit être prise endéans le délai de 40 jours à date de la réception de l'avis de l'organe représentatif du culte prorogable de 20 jours. Prorogation nécessaire en raison de l'absence de séance du Conseil communal durant les mois de juillet et août.



M. TARGNION

Bourgmestre  
Le 19 mai 2020

## Conseil du 29 juin 2020

### <sup>14</sup>**13. Mise à jour de la convention avec "La Quinzaine" et planning, à soumettre au Conseil communal.**

La Ville annonce ses événements dans La Quinzaine et dispose gratuitement d'un encart rédactionnel hebdomadaire.

La Cellule Communication propose a formalisé cet accord par une convention avec la Quinzaine, pour l'année 2020.

Suite à la crise du covid19 et aux annulations d'événements, la convention a été mise à jour.



Muriel Targnion  
Bourgmestre

## Conseil du 29 juin 2020

15

### **14. Cellule Communication - Conseil communal du 29 juin - Convention avec le Centre culturel - ratification**

Suite à la crise sanitaire du covid19, la séance du Conseil communal du 29 juin aura lieu à l'espace Duesberg, sans public et avec une retransmission en direct sur la chaîne youtube de la Ville de Verviers.

Le Conseil ratifie donc la convention de mise à disposition de l'espace Duesberg entre la Ville et l'A.S.B.L. "Centre culturel de Verviers" et la prise en charge de la rediffusion en streaming par le CCV.



Muriel Targnion  
Bourgmestre

NOTE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

N° 16 - GESTION IMMOBILIERE LOCATIVE - TERRAINS DE SPORTS - Terrain sis rue du Panorama - Projet de convention en faveur de l'A.S.B.L. "F.C. Entente Stembertoise" - Approbation

En sa séance du 29 juin 2020, le conseil communal doit se prononcer sur la reconduction du bail portant sur un terrain communal et sur les installations existantes (buvette, vestiaires, local de rangement) au bénéfice du Football club Entente Stembertoise sis rue du Panorama à 4801 Verviers (mieux référencé dans l'extrait de cadastre joint au dossier).



Hasan AYDIN

Président du CPAS en charge de  
la gestion locative des biens  
communaux

**CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020**

**CULTURE – PATRIMOINE – MUSEE - BIBLIOTHEQUE**

**Note de presse**

**35. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - Société royale Polyglotte Verviers**

La Société royale Polyglotte de Verviers fêtera en 2020 son 150ème anniversaire. Cette société a été créée à Verviers sous l'impulsion de M. Alexandre Aluffi en 1870, ce qui en fait le premier club polyglotte de Belgique. La société qui a pris le statut d'asbl en 1993 a pour objet de faciliter la pratique de langues vivantes par des conversations amicales en toutes langues. Pour la réalisation de son objet, l'asbl peut utiliser les moyens suivants : conférences, débats, club de conversation, voyages culturels.

Pour aider la Société Royale Polyglotte de Verviers à organiser les festivités prévues à l'occasion de son 150ème anniversaire et la soutenir dans ses activités habituelles qui contribuent à la vie sociale et culturelle verviétoise, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien à la Société royale Polyglotte de Verviers via un subside de 250 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers »

**36. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - Jazz à Verviers, A.S.B.L.**

L'édition 2020 du Jazz à Verviers Music Festival se tiendra du 11 au 26 septembre 2020. Il sera comme chaque année l'occasion de faire de splendides découvertes et de réentendre des musiciens confirmés. Suite à la crise du COVID, la programmation initialement prévue est en cours d'actualisation. Vu la grande difficulté de faire se déplacer des musiciens étrangers, ce seront presque uniquement des artistes de la Communauté Wallonie-Bruxelles qui seront finalement programmés.

Par contre ce sera bien le violon qui restera le fil conducteur de la programmation, cette 14ème édition de Jazz à Verviers s'inscrivant dans le cadre de l'Année musicale 2020, année de commémoration du 200ème anniversaire de naissance d'Henri Vieuxtemps.

L'édition 2020 débutera le 11 septembre au Centre touristique de la Laine et de la Mode avec un concert de Steve et Grégory Houben, le 12 septembre, le CTLM accueillera Toine Thys, le Big Band de la WDR se produira le 18 Septembre au Centre culturel d'Eupen. Des concerts sont encore prévus le 25 Septembre au Centre culturel de Verviers et le 26 à Malmédy. Ce festival est le seul à être programmé en partie en Communauté française et en Communauté germanophone.

Vu l'intérêt que constitue cette manifestation en termes de rayonnement culturel pour la Ville de Verviers, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien au Festival international Jazz à Verviers via un subside de 5.000 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers »

**37. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - Musicales Guillaume Lekeu, A.S.B.L.**

« Les Musicales Guillaume Lekeu » est un événement musical de premier plan à Verviers dédié à la mémoire d'un de ses plus illustres compositeurs : Guillaume Lekeu. Né sous l'impulsion de Jeannine Gillard, ce rendez-vous de musique classique de qualité met chaque année à l'honneur des talents reconnus. En 2019, les organisateurs des Musicales Lekeu avaient décidé de faire l'impasse pour se consacrer totalement aux Musicales 2020, année de commémoration du 150ème anniversaire de la naissance de Guillaume Lekeu et du 200ème anniversaire de la naissance d'Henri Vieuxtemps.

En raison de l'épidémie Covid 19, la programmation des Musicales Lekeu 2020 ne débutera que le 9 octobre à 19h00 par un concert / conférence sur Guillaume Lekeu au Centre touristique de la laine et de la mode (conférence présentée par Madame Jeanine Gillard, avec Elisabeth Deletaille, violon, Anne Renouprez, soprano, Christiane Rutten, piano, Jean-Bernard Barnabé, flûte). Le 31 octobre à 20h00, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie dirigé par Vahan Mardirossian donnera un concert à l'Eglise de Heusy. Le 15 novembre à 15h, l'église de Heusy accueillera un duo de Saxophones Alain Crépin (Chef de la musique des Guides et fondateur du concours international "Sax") et Rhonny Ventat (professeur au Conservatoire de Verviers). Le 20 décembre 2020 à 20h00, l'Hôtel Verviers accueillera un concert de Sylvia Huang (violon) et Eliane Reyes (piano). Elles interpréteront la sonate n° 10 de Beethoven, une sonate de Debussy ainsi que la sonate de Lekeu. Les Musicales se termineront le 26 janvier 2021 à 15h00 au Centre touristique de la Laine et de la Mode avec un concert-conférence consacré à Albert Dupuis (conférence présentée par Louis-Bernard Koch, Gaëtane Prouvost, violon et Eliane Reyes, piano)

Vu l'intérêt que constitue cette manifestation en terme de rayonnement culturel pour la Ville de Verviers, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien à l'asbl Les Musicales Guillaume Lekeu via un subside de 5.000 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers ».

### **38. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - A.S.B.L. Les Minières "Les Mine'Rires"**

Depuis 2015 l'asbl Les Minières organise chaque année le festival intitulé « Les Mine'Rires ». L'édition 2020 initialement prévue les 13, 14 et 15 mars a dû être reportée pour cause de Covid au 11, 12 et 13 septembre, la programmation restant identique (spectacle "Improhibition" le vendredi soir, les humoristes Fabien Le Castel et Cécile Djunga le samedi soir et le spectacle pour enfants « Pirate, vivez l'aventure » le dimanche après-midi). Ce jeune festival voit son succès s'accroître d'année en année et peut constituer progressivement une belle vitrine pour la Ville de Verviers.

Pour que cette initiative puisse se poursuivre et continuer à contribuer à promouvoir une image culturelle positive de Verviers, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien au Festival « Les Mine'Rires » via un subside de 250 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers »

### **39. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - Zone-Art A.S.B.L.**

L'ASBL Zone-Art est reconnue comme Centre d'Expression et de Créativité par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle organise depuis plusieurs années des ateliers encadrés par des animateurs professionnels dans leur domaine et des bénévoles compétents à l'attention d'un public composé de personnes porteuses d'un handicap mental. Des ateliers organisés sur le long terme permettent aux participants d'apprendre à leur rythme. L'asbl propose des ateliers d'art plastique, de musique, d'art numérique, de danse ainsi que de nombreux stages de découverte d'autres pratiques artistiques.

L'un des objectifs de Zone-Art étant de permettre un apprentissage professionnel artistique à ses participants, l'asbl a sollicité la Service de la Culture afin d'obtenir une subvention permettant de faire l'acquisition de matériel de qualité professionnelle, pour permettre à ses



artistes de développer leur talent et de travailler avec les mêmes outils que n'importe quel artiste.

Pour que ce type d'initiative, visant à rendre l'art et la culture accessibles à tous et à favoriser l'autonomie, puisse se poursuivre, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien à l'asbl Zone-Art pour l'achat de matériel pour ses ateliers via un subside de 500 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers ».

#### **40. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside numéraire - Films Bulle, A.S.B.L.**

L'asbl Films Bulle est une société de production cinématographique basée à Verviers depuis 2013. Elle a été créée et est dirigée par la comédienne et réalisatrice verviétoise Daphné Baiwir. L'asbl a, depuis sa création, produit plusieurs courts-métrages et documentaires qui ont connu différents moyens de diffusion, en Festival, à la télévision, et en milieu scolaire, où elle a rencontré plusieurs milliers d'élèves depuis 2014 dans le cadre de projections-rencontres et d'ateliers Cinéma.

Le nouveau projet de l'asbl est la réalisation d'un documentaire sur le cinéaste verviétois des années 70 André Grignard, très actif dans les années 70 et 80, et qui est aujourd'hui totalement introuvable. L'asbl a sollicité le Service de la Culture pour obtenir une aide qui lui permettra de poursuivre son travail de recherche dans de bonnes conditions. Le soutien de la Ville dont est originaire André Grignard renforcera par ailleurs la crédibilité de la réalisatrice auprès d'autres instances sollicitées.

Pour que ce projet porté par une jeune asbl verviétoise et visant à faire découvrir par un large public un artiste verviétois aujourd'hui oublié et contribuer ainsi à renforcer la place de Verviers sur la scène du cinéma belge, puisse se concrétiser dans de bonnes conditions, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien à l'asbl pour la réalisation du film « Looking for André Grignard » via un subside de 500 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers »

#### **41. BUDGET COMMUNAL 2020 - Subventions - Octroi d'un subside numéraire - Le Chœur de la Ville de Verviers**

Chaque année, depuis 2007, le Chœur de la Ville de Verviers (anciennement Maîtrise) organise un festival de musique sacrée et de musique ancienne. Depuis son édition 2018, ce festival a pris pour nom le New Baroque Festival.

Face aux incertitudes pesant sur l'organisation des manifestations en raison de la situation sanitaire (impossibilité pour les choristes et musiciens de répéter suffisamment, inconnue quant à la possibilité de déplacement des musiciens étrangers...), les organisateurs ont décidé dès la mi-avril d'annuler le New Baroque Festival 2020 et de se limiter à la présentation de deux concerts dont l'organisation pouvait être a priori maintenue.

Ainsi, le 29 novembre 2020, dans le cadre du 250ème anniversaire de la naissance de Beethoven, le Chœur de la Ville de Verviers coordonne l'organisation d'un concert lors duquel sera présentée l'intégrale de la 9ème Symphonie. Ce concert exceptionnel se tiendra à l'église Saint-Remacle et rassemblera le Centre Culturel de Verviers, le Conservatoire Royal de Liège (classe d'orchestre et chœurs du conservatoire, le chœur symphonique de Liège sous la direction de Patrick Baton) et le Chœur de la Ville de Verviers (direction : Jean-Michel Allepaerts).

Enfin, le 5 décembre à 16h00 à l'église Saint-Remacle, un concert sera organisé dans le cadre de la fête de Noël. Les Solistes baroques de Liège, sous la direction de J-M Allepaerts, interpréteront une œuvre restée de nos jours très populaire et emblématique de la musique baroque française du Grand Siècle : la Messe de Minuit de Marc-Antoine Charpentier, composée sur des airs populaires de Noël.

Vu l'intérêt que constitue ces manifestations en terme de rayonnement culturel pour la Ville de Verviers, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien au Chœur de la Ville de Verviers pour l'organisation de ces concerts via un subside de 2.000 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers ».

#### **42. BUDGET COMMUNAL 2020 - Subventions - Octroi d'un subside numéraire - Prix artistiques de la Ville de Verviers A.S.B.L.**

Dans les années 20 ont été créés à Verviers deux prix de Violon permettant de rendre hommage à deux grands violonistes verviétois : le Prix Henry Vieuxtemps en 1921 et le prix Edouard Deru en 1928. Les prix Vieuxtemps et Deru ont été remis jusqu'en 2012. Pour donner une dynamique nouvelle à ces concours musicaux, une asbl a été créée en 2015 à l'initiative du Conservatoire, de l'Académie des Beaux-Arts et du Centre culturel de Verviers. En accord avec les responsables des comités Deru et Vieuxtemps ainsi qu'avec la direction du Conservatoire, cette nouvelle asbl « Prix artistiques de la Ville de Verviers » se charge depuis lors de l'organisation des concours et des manifestations susceptibles d'encourager et de promouvoir de jeunes artistes. Les deux premiers concours ont été organisés en 2015 et 2017

Le week-end des 22 et 23 février 2020 a été organisée au Conservatoire une nouvelle édition du concours « Prix artistiques de la Ville de Verviers » qui a pris une dimension particulière puisque Verviers célèbre en 2020 le 200ème anniversaire de la naissance du violoniste Henri Vieuxtemps.

Pour que puisse se poursuivre l'organisation de tels concours rendant hommage à de grands musiciens verviétois et permettant de faire découvrir de nouveaux talents et vu l'intérêt que constitue ces manifestations en terme de rayonnement culturel pour la Ville de Verviers, le Collège invite le Conseil à apporter son soutien à l'asbl Prix artistiques de la Ville de Verviers pour l'organisation de ces concours via un subside de 2.000 € à charge de l'allocation 762/33230-02 « subsides culturels divers ».

#### **43. CULTURE - Collaboration Ville / Université de Liège – Convention de partenariat**

Depuis janvier 2012, une collaboration entre la Ville de Verviers et l'Université de Liège a permis d'organiser une série d'activités en commun : de grandes conférences gratuites et un espace université Verviers/Ulg. La dernière convention de partenariat d'une durée de 1 an adoptée par le Conseil communal le 29 avril 2019 et qui couvrait les années académiques 2019-2020 doit être renouvelée pour l'année académique 2020-2021.

Le Collège invite le Conseil à approuver la nouvelle convention de partenariat entre la Ville et l'Université de Liège.

#### **44. MUSEES - Convention de partenariat pass Province de Liège Tourisme**

Par mail du 8 juin dernier, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège informait les attractions touristiques du lancement d'un pass à destination des habitants du territoire de la Province. Le but étant de promouvoir l'attractivité touristique de la Province de Liège. Les détenteurs du pass, qui est gratuit, peuvent bénéficier dans les attractions touristiques d'avantages (réduction sur une entrée, boisson offerte, goodies...)

Si nous étions intéressés, nous devons répondre à un questionnaire en proposant ce que nous offririons au détenteur du pass. Avec l'accord de l'échevin, les musées ont répondu au questionnaire en ligne en proposant d'offrir à chaque détenteur du pass une carte postale d'un tableau du musée et un badge à l'effigie du musée (nous en avons de stock). Par retour de mail, en date du 11 juin, la fédération du tourisme nous informait que notre proposition (badge et carte postale) avait été acceptée et qu'il ne nous restait plus qu'à signer la convention pour pouvoir bénéficier de leur communication.

Tous les avantages accordés grâce au pass Province de Liège feront l'objet d'une campagne de promotion sur les différentes plateformes de la fédération et à travers différents médias. Un site web spécifique permettra également de suivre l'évolution de cette offre dans le temps.

La convention est établie pour une durée illimitée. Néanmoins, chaque année, nous serons contactés afin de confirmer la prolongation des réductions et les avantages en cours. Nous pourrions alors modifier les offres proposées ou tout simplement quitter le projet.

Le pass sera donc lancé le 1er juillet. Il faut donc avoir renvoyé la convention signée avant cette date ainsi que toutes les informations pour que la Maison du Tourisme puisse lancer sa communication fin juin. Le Collège invite le Conseil à ratifier la convention puisque le délai est trop juste pour envoyer toutes les infos à temps.

#### **45. MUSEES - Convention de mise en dépôt du tableau Vanitas d'Armand Rassenfosse**

En septembre 2019, les Musées de Verviers ont répondu à un appel à projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour acquérir l'œuvre d'Armand Rassenfosse, Vanitas. Arrivée en décembre 2019, cette œuvre réalisée en 1931 s'inscrit dans la tradition des « Vanités », genre pictural à valeur symbolique et philosophique qui dénonce les jouissances éphémères des sens, la vacuité de la vie humaine face à la certitude de la mort.

La Fédération Wallonie Bruxelles nous a transmis ce 4 juin 2020 une convention de mise en dépôt que nous vous soumettons pour approbation.

#### **46. BIBLIOTHEQUE - Poursuite de l'activité Médiathèque en 2020 - Reconduction - Avenant à la convention PointCulture**

Depuis janvier 2019, la Médiathèque a quitté le giron du Centre culturel de Verviers pour intégrer la Bibliothèque de Verviers. Afin de continuer à recevoir le subside de la Fédération Wallonie Bruxelles (25.000 €) pour le fonctionnement de la Médiathèque, il était nécessaire de renouveler une convention liant la Ville avec l'asbl PointCulture au terme de laquelle cette asbl offre une série de services à la médiathèque (accès à la réserve centrale de PointCulture et à son réseau, logiciel de prêt, centrale d'achats...). L'asbl étant appelée à disparaître, cette convention avait été reconduite pour l'année 2019 uniquement.

Après plusieurs changements de positionnement, l'asbl PointCulture, a informé qu'elle avait décidé de poursuivre pour un an au minimum ses activités liées au prêt de médias. Elle propose dès lors un avenant à la convention la liant à la médiathèque de Verviers pour l'année 2020. Pour garantir les conventions signées par ailleurs (FWB, CCV) et assurer le fonctionnement minimum de la médiathèque, le Collège invite le Conseil à approuver cette convention qui liera la Ville de Verviers et l'asbl PointCulture pour une durée d'un an.



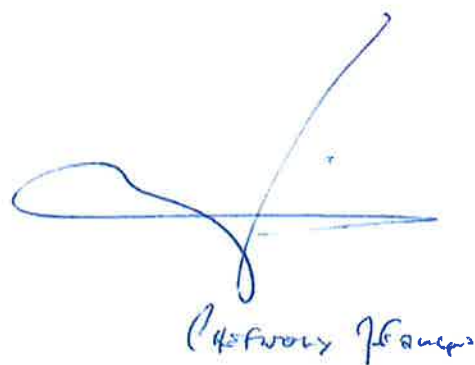
Jean-François Chefneux  
Echevin de la Culture, du Tourisme, de la Participation citoyenne  
Et de la Transition environnementale

NOTE DE PRESSE

**Objet : Point Conseil N°47**

**A. BUDGET PARTICIPATIF Ensival – Lambermont - Petit-Rechain – Projets de sécurisation et sociétés à consulter + adaptation de l'équilibre – Pour accord.**

Le Collège s'est prononcé en faveur d'une modification de la répartition budgétaire interne de l'enveloppe globale du Budget Participatif et sur le fait que les enveloppes internes issues de cette nouvelle répartition doivent être considérés comme approximatives, c'est-à-dire fondée sur les estimations actuelles des projets.



Christophe Hoenig

NOTE POUR LA PRESSE

**POINTS TUTELLE CPAS**

**55. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (C.P.A.S.) - Compte de l'exercice 2019 -Approbation - Soumettre au Conseil.**

Il y a lieu d'approuver le compte 2019 du CPAS.

**56. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (C.P.A.S.) - Budget 2020 - Modification budgétaire n° 1 (SERVICE ORDINAIRE et EXTRAORDINAIRE) et projections financières à 5 ans- Réformation - Décision - Soumettre au Conseil.**

Il y a lieu de :

- Réformer le service ordinaire de la première modification budgétaire du CPAS.
- Approuver le service extraordinaire de la première modification budgétaire du CPAS.
- refuser le plan quinquennal à 5 ans.

**57. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (C.P.A.S.) - CAS du 27/05/2020 - Transmission d'un dossier - Tutelle spéciale d'approbation - Décision - Soumettre au Conseil.**

Il y a lieu d'approuver la décision du CAS du 27 mai 2020 qui octroie un congé parental « corona » au personnel statutaire du CPAS de Verviers.

\*\*\*\*\*

Le 24 juin 2020,

Service des Finances

  
G. BUTENEERS

Pour accord, L'Échevin délégué

  
A. LOFFET

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

NOTE POUR LA PRESSE

**POINTS FINANCES**

**N°56: BUDGET COMMUNAL 2020 - Projets de Modifications budgétaires  
n° 1 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt provisoire &  
Tableau de bord quinquennal 2020/2025 - Actualisation - Arrêt -  
Décisions**

Il y a lieu de faire adopter au prochain conseil les projets de MB1/2020 ordinaire et extraordinaire ainsi que le tableau de bord 2020/2025 actualisé.

La MB1/2020 ORDINAIRE se solde par un boni global de 19.457,16 € et la MB1/2020 EXTRAORDINAIRE totalise des recettes et dépenses pour 68.983.646,23 €.

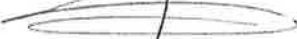
Le tableau de bord quinquennal 2020/2025 a été actualisé et les nouveaux résultats sont à l'équilibre jusque 2025. Il présente un boni cumulé de 31.351,65 € en 2025.

Le plan d'embauche 2020 a été actualisé également.

\*\*\*\*\*

Le 24 juin 2020,

La Chef de bureau,



P. FAULISI

Pour accord, L'Échevin délégué



A. LOFFET

**NOTE DE PRESSE**

**Objet : Point Conseil N° 67**

**A. GESTION DES PRETS DE MATERIEL- Modification du Règlement-Approbation.**

Le Collège communal a décidé de modifier la décision qu'il avait prise le 22 octobre 2019 de faire payer le matériel et de revenir à la gratuité afin de soutenir le milieu associatif qui a souffert de la crise du COVID 19. Nous soumettons dès lors, le règlement d'ordre intérieur relatif au prêt de matériel modifié, à l'approbation du Conseil communal.



L'Echevin Délégué

A.LOFFET

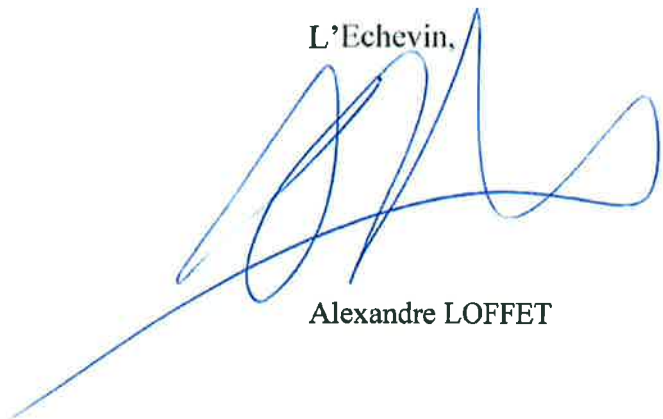
Note pour la presse

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

N° 62 - Plan de Prévention – « Eté Solidaire, je suis partenaire » - Edition 2020 - Convention de partenariat avec l'A.S.B.L. Options (A.M.O. Oxyjeunes) – Adoption - Avis de la section de M. Loffet, Echevin.

Suite à la décision n° 0890 du Collège du 03 mars 2020, marquant son accord de principe sur l'organisation du projet « Eté solidaire je suis partenaire », du 06 au 17 juillet, par le Plan de Prévention, en collaboration avec l' A.M.O. Oxyjeunes (A.S.B.L. Options), sous réserve d'obtention des subsides et suite à sa décision n° 2045, une convention de partenariat est établie avec L'A.S.B.L. Options (A.M.O. Oxyjeunes).

L'Echevin,



Alexandre LOFFET



**NOTE DE PRESSE**

**Objet : Point Conseil N°63**

**A. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside sous forme d'argent à la MJ de Hodimont- Projets " Chemin de vie" - Approbation - Dossier à soumettre au Conseil Communal.**

La MJ de Hodimont sollicite une subvention pour financer deux camps qui se dérouleront cet été en haute montagne dans les Alpes du Sud.

Ce projet s'inscrit dans la perspective d'émancipation et de responsabilisation du jeune où celui-ci est amené à découvrir le monde, les autres, à négocier un projet commun et devenir ainsi un groupe " porteur de sens".

Mme l'Echevine de la Jeunesse propose un soutien à ce projet.

**Objet : Point Conseil N°64**

**A. BUDGET COMMUNAL 2020 - Octroi d'un subside sous forme d'argent à la MJ des Récollets - Approbation - Dossier à soumettre au Conseil Communal.**

La Maison des Jeunes des Récollets sollicite une aide financière pour emmener des jeunes à la découverte de la moyenne montagne, au Queyras (partenariat avec l'AMO le Cap et la MJ de Hodimont) et plus particulièrement pour s'équiper en matériel qui peut servir dans le cadre de ces camps mais également dans le cadre des activités développées tout au long de l'année.

Mme l'Echevine de la Jeunesse propose un soutien à ce projet.

L'Echevin délégué



S.BELLY

## CONSEIL COMMUNAL DU 29 JUIN 2020

### NOTE DE PRESSE

#### **N°65 - AFFAIRES ECONOMIQUES – Pop-up store – Règlement – Adoption**

Dans le cadre de la Politique des Grandes Villes, le service s'est vu allouer un budget de 7.500 € afin d'aménager un pop-up store.

Pour rappel, la cellule qui a été choisie pour lancer l'appel à projets du pop-up store est celle de l'ancienne confiserie du Grand Bazar. Celle-ci est actuellement en cours de rénovation.

Ce pop-up store sera mis à disposition des candidats-commerçants qui souhaiteraient expérimenter, à moindres frais, pendant 3 mois, leur concept en conditions réelles.

A cette fin, le service a rédigé un règlement ainsi que l'appel à candidatures en vue de sélectionner les candidats-commerçants. Il revient à votre Collège d'approuver ce règlement et de le soumettre pour adoption au Conseil communal.

#### **N°66 - AFFAIRES ECONOMIQUES – Convention relative à l'octroi d'un subside sous forme d'argent – A.S.B.L. Verviers Ambitions – Modification – Proposition – Approbation**

La convention liant l'A.S.B.L. Verviers Ambitions à la Ville étant venue à échéance le 31 décembre 2019, il vous est proposé de valider le projet de nouvelle convention ainsi que son annexe. Le projet de convention et son annexe seront ensuite soumis à l'approbation du Conseil communal. Pour information, cette convention aura une durée limitée au 31 décembre 2025.

Afin d'amener plus de clarté dans les missions confiées à la Gestion Centre-ville, une annexe a été rédigée. Cette dernière concerne uniquement les missions spécifiques au service des Affaires économiques.

#### **N°67 - AFFAIRES ECONOMIQUES – Verviers Ambitions, A.S.B.L. – Vice-présidence – Désignation d'un nouveau vice-président en remplacement d'un membre démissionnaire**

En sa séance du 17 décembre 2018, le Conseil communal désignait les 15 représentants de la Ville à l'Assemblée générale de l'asbl "Verviers Ambitions" ainsi qu'à son Conseil d'administration. Parmi ceux-ci, Monsieur l'Echevin Maxime était également désigné en tant que Vice-Président de l'asbl.

Suite aux changements de compétences au sein du Collège en septembre 2019, Monsieur l'Echevin DEGEY fait part de son souhait de ne plus assumer la fonction de Vice-Président de l'asbl mais de continuer à y siéger en tant qu'administrateur (annexe 1).

Par conséquent, il appartient au Collège de soumettre au Conseil communal une proposition de candidature parmi les administrateurs ayant été élus pour représenter la Ville.



Antoine LUKOKI  
Echevin des Affaires économiques



**VERVIERS**

SPORTS

Verviers, le 13 juin 2020.

Note au Service Archives-Documentation

Dossiers à soumettre au Conseil communal, en séance du lundi 29 JUIN 2020.

SECTION DE M. LUKOKI

SPORTS

**68/- F.C. ENTENTE STEMBERTOISE, A.S.B.L. - Octroi d'un subside numéraire –  
Approbation.**

Concomitamment au dossier relatif au bail à conclure entre la Ville et l'ASBL FC Entente Stembertoise pour l'occupation du terrain de football sis rue du Panorama à Stembert et présenté séparément au cours de cette séance, le conseil communal doit se prononcer sur l'octroi d'un subside numéraire en faveur de ladite ASBL pour la prise en charge annuelle des consommations d'électricité pour l'éclairage du terrain de sport. Cette subvention s'élève à 5.000€ TVAC.

Pour l'échevin des sports

E. RIGUTTO